



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5530^e séance

Jeudi 21 septembre 2006, à 15 h 30
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Bakoyannis	(Grèce)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Taiana
	Chine	M. Li Zhaoxing
	Congo	M. Adada
	Danemark	M. Moeller
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Douste-Blazy
	Ghana	Nana Akufo-Addo
	Japon	M. Arima
	Pérou	M. García Belaunde
	Qatar	le cheikh Al-Thani
	République-Unie de Tanzanie	M ^{me} Migiro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M ^{me} Beckett
	Slovaquie	M. Kubiš

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Lettre datée du 30 août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/700).

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 15 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Lettre datée du 30 août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/700)

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de Bahreïn, de la Finlande et d'Israël des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'informe le Conseil que j'ai reçu de l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 21 septembre 2006, qui sera publiée sous la cote S/2006/752, et qui se lit comme suit :

« J'ai l'honneur de demander au Conseil de sécurité d'inviter, conformément à la pratique établie, l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la séance qu'il tiendra le jeudi 21 septembre 2006 sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. »

Je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter M. Mahmoud Abbas, Président exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, à participer au débat, conformément au règlement intérieur provisoire du Conseil et à la pratique établie en la matière.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Les membres du Conseil sont saisis du document S/2006/700, qui contient une lettre datée du 30 août

2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies.

J'invite le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Le conflit israélo-arabe, plus que tout autre conflit, est porteur d'une charge symbolique et émotionnelle puissante pour les peuples du monde entier. Les récits des deux parties – dépossession, occupation prolongée et refus d'accorder le statut d'État, d'un côté, terrorisme et menaces existentielles, de l'autre, suscitent des craintes et des passions auprès des peuples de nombreux pays. Notre incapacité persistante de régler ce conflit remet en question la légitimité et l'efficacité du Conseil lui-même.

Les événements de cet été nous ont rappelé à tous à quel point il est dangereux de négliger de régler le conflit israélo-arabe dans son ensemble et à quel point les problèmes de la région sont étroitement liés. En même temps, le rôle qu'a joué le Conseil de sécurité pour parvenir à la cessation des hostilités entre Israël et le Hezbollah et tracer la voie vers un cessez-le-feu durable en vertu de la résolution 1701 (2006) a montré que le Conseil peut jouer un rôle vital dans la recherche de la paix dans la région. La résolution 1701 (2006) souligne à juste titre la nécessité de parvenir à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient, sur la base de toutes les résolutions pertinentes antérieures du Conseil. Pour ce faire, nous devons réaliser des progrès sur la question qui est au cœur du conflit, à savoir le problème d'Israël et de la Palestine.

La grande majorité des Israéliens et des Palestiniens veulent la paix. Ce dont ils ont désespérément besoin, c'est un pont qui leur permette de parvenir à la paix et de sortir ainsi de leur situation actuelle de conflit. Le pont vers la paix doit être suffisamment large pour que puissent y accéder tous ceux qui ont un intérêt légitime dans le processus; il doit être suffisamment long pour enjamber l'énorme gouffre de méfiance qui sépare les parties et suffisamment solide pour résister aux efforts de sabotage dont il sera inévitablement la cible.

Hier, j'ai insisté auprès de mes partenaires du Quatuor sur le fait que le pont existant qui mène vers la paix a sérieusement besoin de réparations. Ses fondations semblent faibles, car les deux parties ont omis de prendre les actions concrètes nécessaires pour

s'acquitter de leurs obligations existantes. La destination à l'autre extrémité, à savoir la fin de l'occupation qui a commencé en 1967 et un État d'Israël sûr, en paix avec tous ses voisins, notamment un nouvel État palestinien, demeure bien éloignée, mal définie et, pour beaucoup, presque inimaginable.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation difficile à Gaza, où nous constatons des fermetures et une Autorité palestinienne qui est privée de ressources.

Les écoles, les ministères et les autres institutions palestiniennes sont en net déclin. La société palestinienne s'appauvrit rapidement. Si cette situation persiste et que l'Autorité palestinienne devait s'effondrer, la conséquence en serait une fragmentation et une radicalisation de la société palestinienne, qui serait un revers stratégique terrible, peut-être irréversible.

Aujourd'hui, les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie vivant sous occupation n'ont plus d'État ni de gouvernement qui fonctionne. Est-il dès lors étonnant qu'ils se tournent vers la communauté internationale pour obtenir protection, aide et espoir? Et si cela n'arrive pas, les jeunes de Palestine seront, malheureusement, attirés par les fausses promesses de ceux qui prônent la violence.

De leur côté, les Israéliens exigent, à juste titre, la fin des tirs de roquettes contre les villes et les kibboutz du sud d'Israël, le retour du soldat capturé le 25 juin et une Autorité palestinienne qui accepte les principes fondamentaux du processus de paix et prend des mesures crédibles pour empêcher les attaques contre Israël. Or, en l'absence d'un processus politique, qui est la seule façon de parvenir à une paix durable, les Israéliens se tournent tout naturellement vers leurs soldats pour faire face aux menaces sécuritaires.

Il serait facile pour la communauté internationale de déclarer que les parties ne sont pas prêtes au dialogue et qu'en attendant qu'elles le soient, il n'y a pas grand-chose à faire. Mais cela serait également profondément décevant. Cela serait également injuste pour les parties elles-mêmes.

Les sondages montrent, les uns après les autres, que les peuples des deux côtés comprennent qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit. Ces mêmes sondages révèlent que les populations comprennent qu'une solution prévoyant deux États ne peut être réalisée au moyen d'actions unilatérales de la part de

l'une ou l'autre partie. Je suis convaincu que tant le Premier Ministre israélien, M. Olmert, que le Président palestinien, M. Abbas, comprennent ces réalités et cherchent une façon d'aller de l'avant. Je les ai assurés tous deux de mon ferme appui, comme le Quatuor l'a fait hier.

Le Quatuor a également encouragé les efforts visant à créer un Gouvernement d'unité nationale palestinien, dans l'espoir que le programme de ce Gouvernement tiendrait compte des principes du Quatuor et faciliterait un engagement rapide de la communauté internationale. La sagesse dont fait preuve le Président Abbas sur cette voie doit être reconnue, comme doivent l'être les efforts du Premier Ministre palestinien, M. Haniyeh.

Au cours de la réunion, j'ai également rappelé à mes partenaires du Quatuor que celui-ci devait lui-même être plus actif et efficace, pour parvenir à rétablir la confiance à l'égard du processus de paix. Je suis heureux de dire que le Quatuor a convenu qu'un engagement plus ferme était essentiel – sur le terrain, avec les parties et dans la région.

Mais il faudra voir ce qui se passe dans la pratique. Les parties doivent maintenant assumer leurs responsabilités, de même que le Quatuor et nos partenaires dans la région et de même que le Conseil. Avec tous les outils à notre disposition, travaillons ensemble pour mettre en place un processus politique crédible et fondé sur le dialogue, sur le respect parallèle des obligations, sur le suivi des résultats obtenus et sur la clarté de l'objectif ultime. Le temps est venu de reconstruire le pont détruit qui mène vers la paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration. J'invite maintenant S. E. le cheikh Khalid Bin Ahmed Al-Khalifa, Ministre des affaires étrangères de Bahreïn, à prendre la parole.

Le cheikh Al-Khalifa (Bahreïn) (*parle en arabe*) : Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord vous féliciter vivement, ainsi que votre aimable pays, la Grèce, d'assumer la présidence du Conseil de sécurité pendant ce mois. Je vous remercie de vos efforts qui ont abouti à la convocation de la présente séance. Je voudrais aussi féliciter votre prédécesseur, le Représentant permanent du Ghana, pour son travail fructueux, son efficacité et les efforts dévoués qu'il a déployés pendant qu'il assumait les fonctions de président.

La présente séance historique du Conseil de sécurité constitue un précédent important dans l'histoire du conflit israélo-arabe, auquel il faut mettre fin. Le Conseil se réunit aujourd'hui à un niveau élevé et à la suite d'une initiative collective des pays arabes en vue d'examiner la situation au Moyen-Orient à un moment où le processus de paix risque d'être interrompu.

J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil au nom de tous les membres de la Ligue des États arabes à propos d'une situation très grave et dangereuse, qui a des répercussions non seulement sur la région du Moyen-Orient mais aussi le monde entier, à savoir le conflit israélo-arabe. Le Conseil ministériel de la Ligue des États arabes a demandé à se rendre au Conseil de sécurité pour parler du processus de paix et présenter sa vision des choses, afin d'assumer ses responsabilités et jouer le rôle qui lui incombe pour contribuer à réaliser une paix juste, globale et durable dans la région du Moyen-Orient et dans le monde entier.

Cette nouvelle position du Conseil ministériel de la Ligue des États arabes a été adoptée dans l'intérêt des générations futures dans la région. Notre objectif est d'avoir un Moyen-Orient stable et sûr, où l'hostilité cède la place à l'amitié et à la prospérité pour ses populations. Cette amitié et cette prospérité ne seraient pas l'apanage exclusif de la région mais profiteraient aussi au monde entier.

Par le passé, nous avons été témoins des horreurs de la guerre et de ses répercussions. Mais nos peuples sont aujourd'hui décidés à ne plus voir de telles horreurs se poursuivre. Ils sont résolus à bâtir la paix et la confiance entre tous les peuples du Moyen-Orient. Dans son allocution devant l'Assemblée générale, le mardi 19 septembre, le Secrétaire général a parlé dans les termes suivants de la situation au Moyen-Orient, et il a fait écho à ses propos aujourd'hui.

(l'orateur poursuit en anglais)

« Ce climat de crainte et de suspicion est constamment réenflammé par la violence au Moyen-Orient. On pourrait être tenté de penser que le conflit arabo-israélien n'est qu'un conflit régional parmi tant d'autres. Il n'en est rien. Aucun autre conflit n'est porteur d'une telle charge symbolique et émotionnelle pour tant de gens éloignés du champ de bataille. »

(l'orateur reprend en arabe)

La persistance du conflit arabo-israélien a eu des conséquences dramatiques et épuise les ressources de la région. Ce conflit suscite l'instabilité. Il permet également à des forces extrémistes de s'épanouir. Les États arabes sont donc profondément inquiets face à la poursuite de ce conflit, qui crée de graves conséquences pour la paix et la sécurité régionales. Voilà pourquoi le monde arabe est fermement convaincu qu'il est urgent de parvenir à un règlement pacifique du conflit.

Il est important de créer un environnement propice pour la paix dans la région. Cela exigera de l'ouverture d'esprit parmi toutes les parties, pour encourager la négociation et les échanges entre elles. Notre objectif est la paix et la stabilité pour la région, et non le conflit et les tourments. Nous devons œuvrer en faveur de la réconciliation et de la conciliation. Nous devons agir pour guérir les blessures accumulées durant plus de 50 ans.

Lors de la dernière session au niveau ministériel de la Ligue des États arabes, la 126^e, nous sommes parvenus à un accord pour entreprendre la démarche de demander au Conseil de sécurité d'organiser la présente séance au niveau ministériel, en vue de mettre fin à l'impasse actuelle dans le processus de paix née de l'absence de progrès, avec ses conséquences néfastes pour la stabilité et la sécurité régionales.

L'objectif que nous visons en demandant la convocation de cette séance n'est pas de lancer des accusations ou d'échanger des récriminations. Il s'agit plutôt d'aborder la situation au Moyen-Orient dans un esprit constructif et tourné vers l'avenir, avec pour objectif de faire revivre le processus de paix par des négociations directes entre les parties au conflit. Le Conseil ministériel de la Ligue des États arabes est convaincu que nous sommes maintenant à un moment opportun pour relancer le processus de paix. C'est une occasion importante qui nous est donnée de mettre fin à l'impasse actuelle.

D'après nous, redonner vie au processus de paix peut signifier relancer la Feuille de route, qui contient les éléments d'une paix durable, et la remettre sur la bonne voie. Cela signifie appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de la résolution 242 (1967) à la résolution 1515 (2003), concrétiser le principe de l'échange de terres contre la paix et mettre en œuvre l'Initiative de paix arabe, tout en élaborant un nouveau mécanisme soigneusement conçu qui permette

de réaliser la Feuille de route et de remettre le processus de paix sur les rails.

Permettez-moi de souligner que les principaux éléments de l'Initiative de paix arabe sont les suivants : les États arabes sont prêts à considérer qu'il est possible de mettre un terme au conflit arabo-israélien; ils sont prêts à conclure un accord de paix avec Israël; ils sont prêts à établir des relations normales et complètes avec Israël dans le contexte d'une paix globale. Cette paix globale exige : premièrement, un retrait israélien complet des territoires arabes occupés; deuxièmement, l'obtention d'une solution juste et acceptée par les deux parties au problème des réfugiés palestiniens conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale; et, troisièmement, l'acceptation de la création d'un État palestinien indépendant et souverain, avec la sainte Jérusalem pour capitale.

Dans l'intervalle, le Conseil ministériel de la Ligue des États arabes propose que le Conseil de sécurité s'accorde sur les éléments suivants afin de relancer le processus de paix : premièrement, lancer des négociations entre les parties, sur la base du mandat précédemment accepté et dans le cadre d'un calendrier fixe, avec l'assistance de la communauté internationale et sous les auspices du Conseil de sécurité; deuxièmement, prier le Secrétaire général de préparer, en étroite consultation avec toutes les parties concernées, y compris les parties au conflit, les États de la région et le Quatuor, un rapport sur les mécanismes appropriés pour la reprise des négociations directes entre les parties, qui examinerait entre autres les options en matière de format, de garanties, de délais, de paramètres et de rôles pour le Conseil de sécurité et d'autres tierces parties, et de soumettre ce rapport au Conseil de sécurité; et troisièmement, demander que le Conseil de sécurité reste activement saisi de la question et se réunisse à nouveau au niveau ministériel après réception dudit rapport pour envisager d'autres mesures.

La volonté de toutes les parties de mettre fin au conflit, avec l'assistance requise du Conseil de sécurité, aiderait à créer une paix authentique et juste dans la région. Nous avons maintenant une bonne occasion d'obtenir la paix et nous ne devons pas la laisser s'échapper. Si nous manquons cette chance, nous nous retrouverons tous perdants. Nous espérons sincèrement que le Conseil de sécurité va, dans le cadre de son mandat de maintien de la paix et la sécurité internationales, ouvrir la voie à des négociations de paix. Nous accueillons avec plaisir

l'assistance de tierces parties dans cet effort. Tous nos vœux de succès accompagnent leur action en faveur de la paix, qui est une condition préalable pour la stabilité, la prospérité et le développement, au Moyen-Orient comme dans le monde entier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dan Gillerman, Représentant permanent d'Israël.

M. Gillerman (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier personnellement, Madame la Présidente, pour votre bonne volonté, pour les initiatives que vous avez prises, pour l'énergie et la créativité que vous avez déployées, ainsi que pour les égards que vous avez manifestés au cours des dernières semaines, et notamment ces derniers jours, en vue de l'organisation de la présente séance – dont Israël sait qu'elle a été organisée par des personnes qui veulent la paix et sont animées par un désir sincère de la voir régner dans notre région.

Toutefois, comme le savent certains membres du Conseil, parmi lesquels vous-même, Madame la Présidente, Israël n'était pas certain, pratiquement jusqu'à la dernière minute, s'il devait participer à cette séance. Dans notre expérience, cette enceinte n'a pas toujours joué un rôle utile pour promouvoir la paix, se contentant parfois de produire des propos acrimonieux. Mais j'ai néanmoins reçu l'instruction de la Ministre des affaires étrangères de mon pays de présenter aux membres du Conseil des informations actualisées sur l'évolution de la situation dans notre perspective.

Comme les membres du Conseil le savent, il y a quelques jours à peine M^{me} Tzipi Livni, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, a rencontré le Président Abbas, pour ce qui s'est avéré une réunion très utile, au cours de laquelle nous nous sommes mis d'accord pour relancer le dialogue entre nous et créer un canal permanent pour rechercher des moyens de faire avancer le processus ensemble. Nous sommes également convenus que les progrès doivent être fondés sur la Feuille de route et les principes pour la paix qui ont fait l'objet d'un accord entre les parties. Nous pensons que nous sommes parvenus à cette entente parce que, conscients des nombreuses difficultés auxquelles nous sommes actuellement confrontés, les deux côtés reconnaissent que nous n'avons pas besoin d'une enceinte de plus où manifester nos divergences et que la seule enceinte dans laquelle nous pourrions les régler est la table de négociations bilatérales.

Nous savons tous qu'il y a une vision commune pour la paix qui unit les Israéliens, les Palestiniens modérés, les éléments modérés de notre région et la communauté internationale. Elle s'est incarnée dans la Feuille de route, approuvée par la communauté internationale, et elle a été réaffirmée précisément hier par le Quatuor, dont l'Organisation des Nations Unies elle-même fait partie. L'élément central de cette vision est d'avoir deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères, M^{me} Livni, est intervenu hier devant l'Assemblée générale et a réaffirmé qu'Israël était convaincu du bien-fondé de cette vision et des principes de paix qui en découlent. Israël est déterminé à être un partenaire pour la paix. Croyez-moi, personne ne désire la paix plus que nous. Le peuple israélien l'a maintes fois démontré. Nous savons que les dangers qui menacent la paix ne peuvent être surmontés uniquement par des moyens militaires. La stagnation n'est pas dans notre intérêt et ce n'est pas notre politique. Nous voulons réaliser la vision des deux États telle qu'elle est envisagée dans la Feuille de route. C'est pour cette raison que nous avons entamé l'an dernier un difficile processus de désengagement afin de créer une possibilité de progrès. Mais, hélas, et cela est tragique, nous avons connu la terreur en retour.

C'est pour cette raison que nous sommes attachés au dialogue avec tous les Palestiniens qui croient en des compromis mutuels et en une réconciliation historique. Si nous n'avons pas encore fait de cette vision de paix une réalité, ce n'est pas faute de réunions de ce conseil. Ce n'est pas faute d'accords ou de résolutions ou de conférences internationales. Je veux croire que tous ceux qui sont réunis autour de cette table connaissent les véritables obstacles au progrès. Je pense qu'ils savent, comme nous, que le conflit israélo-palestinien est la conséquence, et non la cause, de l'idéologie d'intolérance et de haine qui mine notre région et a pris le contrôle de l'Autorité palestinienne sous la forme du Hamas.

Ce n'est pas une réalité que l'on peut ignorer. Elle ne peut être écartée par de vagues formulations et des demi-mesures. La Feuille de route et les trois conditions internationales sont justement conçues pour faire front aux ennemis de la paix et veiller à ce que le futur État palestinien envisagé dans la solution à deux États ne soit pas un État terroriste qui perpétue le conflit, mais plutôt un État pacifique qui y mette fin. Le fait d'écarter les piliers de la paix n'accélérera pas

le progrès mais provoquera l'effritement et l'effondrement de l'édifice de la paix. Notre objectif doit être de ranimer le processus de la Feuille de route sans raviver le conflit. Ceci exige de travailler dans l'urgence, mais sans imprudence. Cela exige de ne pas confondre les résolutions avec le progrès et la forme avec le fond. Mais, surtout, il faut de véritables consultations, des négociations et des accords entre les parties elles-mêmes. Il n'y a pas d'autre voie. Tout progrès commence par un véritable dialogue entre ceux qui sont attachés à la paix. Cela commence par la libération des otages israéliens et la cessation de tous les attentats terroristes. Cela commence par la reprise de notre engagement à l'égard de la solution des deux États et par l'acceptation du principe fondamental selon lequel les droits de chaque peuple doivent être réalisés dans leur patrie, et non pas dans la patrie des autres.

Les acteurs de la région peuvent faire beaucoup pour appuyer ce processus, mais il ne s'agit pas de multiplier les initiatives ou les réunions de l'ONU. Il s'agit avant tout d'un engagement à préparer les peuples de la région au prix à payer pour la paix, à accepter la véritable signification de la solution à deux États et à enseigner à tous les enfants du Moyen-Orient les valeurs de tolérance et les bienfaits de la coexistence.

Parfois, la tragédie ne découle pas seulement des souffrances qu'on subit mais aussi de l'occasion qu'on laisse passer. Les grandes lignes de l'accord que nous devons conclure sont claires, et l'ont été depuis des décennies. Ce qui est tragique, c'est que l'absence d'engagement sincère à l'égard d'une coexistence véritable signifie que les habitants de la région attendent toujours alors que nous aurions pu jouir des bienfaits de la paix il y a longtemps déjà. Mais il n'est pas trop tard si nous avons le courage d'admettre qu'il y a plus d'éléments qui nous unissent que d'éléments qui nous divisent. Il n'est pas trop tard pour que l'espoir devienne réalité. Il n'est pas trop tard pour s'engager sur la voie de la paix, mais seulement si nous avons la force de défendre les principes convenus de cette paix et le courage de confronter ses ennemis.

La Présidente (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à S. E. le cheikh Hamad Bin Jassem Bin Jabr Al-Thani, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar.

Cheikh Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Nous voudrions remercier la Grèce pour le rôle important qu'elle a joué.

J'ai été heureux d'entendre mon ami le représentant d'Israël dire qu'ils étaient convenus avec les Palestiniens de conduire des pourparlers directs. Nous espérons que ces pourparlers auront des résultats rapides. Je pense que les mots sont importants, mais les gestes le sont encore plus.

Je voudrais avant tout exprimer à tous les membres du Conseil mes sincères remerciements d'avoir accédé à la demande arabe de tenir cette réunion pour débattre de la question de la paix au Moyen-Orient dans toutes ses dimensions. Cette question n'est pas nouvelle pour les membres, pour l'ONU et à tous les niveaux des relations bilatérales, régionales et internationales.

Cela étant le cas, il est des plus logiques de poser la simple et essentielle question suivante : Pourquoi cette question n'a-t-elle trouvé, depuis près de 60 ans, aucune solution satisfaisante pour les parties concernées? Cela s'explique-t-il par l'absence de résolutions internationales incarnant le droit international et susceptibles d'apporter une solution? La solution pourrait-elle être trouvée en mettant en œuvre ces résolutions? La persistance de cette question est-elle dictée par l'intérêt d'une partie ou d'une autre, de manière que le conflit, qui se poursuit, serve des motifs ultérieurs? Sommes-nous, de même que la communauté internationale, incapables d'apporter une solution?

Sans aucun doute, il est important de donner des réponses précises à ces questions, et à d'autres, lors d'une réunion telle que celle-ci. Cependant, il est plus important encore de reconnaître qu'il y a quelques principes de base qui sont contraignants pour nous tous sans exception, car nous trouvons leur justification essentielle dans nos engagements découlant des dispositions de la Charte des Nations Unies et du droit international que nous nous sommes engagés à respecter dans nos relations internationales.

Depuis sa création, cette Organisation a été conçue pour parvenir à la paix et à la sécurité internationales et pour promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous les peuples. Or, ces objectifs n'ont jusqu'à présent pas été atteints s'agissant de la situation au Moyen-Orient et la question de la Palestine. Au fil du temps, cela a engendré des répercussions catastrophiques sur tous les

aspects de la situation dans la région. L'occupation s'est étendue aux territoires d'autres nations, avec son cortège de souffrances humaines pour des millions, situation inconciliable avec les préceptes juridiques et moraux. Les arsenaux se sont développés, le problème du développement humain s'est aggravé et d'énormes ressources financières ont été gaspillées dans des dépenses militaires, au lieu de tenter d'améliorer la vie des populations et de leur donner l'espoir de vivre un jour dans la dignité.

Ce qui est plus grave encore que tout cela, c'est que cette situation favorise la montée des extrémismes, des rancœurs et de la haine qui entraînent un recours à la violence et au terrorisme en tant que moyen de réaliser ses droits sans égard pour la vie des Palestiniens, des Arabes, des Israéliens et d'autres dont les sociétés ont été ravagées par des actes de terrorisme perpétrés sous différents prétextes. Comment pourrait-il en être autrement alors que ce conflit, qui se prolonge, n'a pas été réglé, alors que la crédibilité a été perdue et que les engagements n'ont pas été honorés?

Mon intention n'est pas de critiquer, d'accuser ou de dénigrer. Mon souci est plutôt de souligner les faits de manière candide et transparente. D'une part, Israël n'est pas le seul pays à avoir le droit légitime de vivre en paix et en sécurité dans la région; les parties palestinienne et arabe ont également ce droit. D'autre part, les parties palestinienne et arabe ont affirmé depuis un certain temps, par leurs positions et conduites, qu'ils désirent, veulent et recherchent avec acharnement l'établissement d'une paix juste et globale de manière que chacun puisse vivre dans la dignité.

Le problème auquel nous sommes confrontés ne requiert pas de solution miracle et, selon moi, aucune des deux parties n'est en mesure de trouver de solution nouvelle car la solution est déjà connue de tout un chacun. Il s'agit du principe « terre contre la paix », qui est fondé sur l'existence de deux États, la Palestine et Israël, auquel a fait référence le Président George Bush dans son allocution à l'Assemblée générale il y a deux jours et qui est clairement établi dans les résolutions et les mandats légitimes, qui sont contraignants pour Israël, pour les Palestiniens et pour la partie arabe en général. Ils ont été approuvés par le Conseil de sécurité et forment la base de l'approche suivie par les parties internationales, et notamment le Quatuor, avec l'appui de la communauté internationale.

Par conséquent, des solutions justes et équitables ne sont pas hors de portée, à condition qu'existent de

bonnes intentions et une volonté politique fondée sur le respect sincère et véritable par tous des normes du droit international. Nous estimons également que s'attaquer aux autres problèmes politiques, de sécurité et de développement dans la région ne sera pas possible tant que l'on ne trouvera pas d'abord une solution honorable et satisfaisante à cette question.

La paix que nous recherchons doit être durable et il faut donc suivre une démarche globale, intégrant la réforme politique, la démocratisation et le développement humain. À cet égard, la responsabilité de l'instauration d'une paix juste et globale n'incombe pas exclusivement aux parties directement concernées, mais également à la communauté internationale, et en particulier les États qui ont une influence dans les relations internationales, aux premiers rangs desquels se trouvent les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Cette responsabilité est en fait une responsabilité partagée, parce qu'il est dans notre intérêt commun d'instaurer la paix et parce que nous sommes tous tenus par les dispositions de la Charte.

Cela étant, nous nous félicitons de la réunion du Quatuor qui s'est déroulée hier et nous attendons avec intérêt les idées spécifiques qu'il proposera pour mettre en place les mécanismes efficaces et résolus permettant la reprise rapide des négociations directes entre les parties sur tous les aspects de la question en vue de parvenir, dans le cadre d'un calendrier précis, à un règlement global, juste et permanent fondé sur les résolutions internationales et les mandats légitimes, au premier rang desquels figure la Feuille de route. À cette fin, la dynamique nécessaire à la poursuite du processus de paix doit être maintenue indépendamment du climat politique qui prévaut actuellement. Nous invitons également la communauté internationale à appuyer cet effort, à chercher à surmonter les obstacles qui entravent le processus de paix, et à fournir, en plus des motivations nécessaires, les garanties indispensables pour appliquer les accords conclus.

Je voudrais signaler ici les efforts déployés par le Président palestinien Mahmoud Abbas pour former un Gouvernement d'unité nationale. Nous demandons à tous d'appuyer ces efforts.

De notre point de vue, le dialogue fait partie intégrante de ce processus de paix. C'est pourquoi nous avons participé à l'initiative de l'Alliance des civilisations et avons parrainé des réunions sur le dialogue entre les religions, y compris la religion juive. Ce faisant, nous savions que cela nous attirerait les

critiques de certains, mais cela ne nous a pas empêchés d'agir car nous comprenons combien le dialogue est important.

Je voudrais aussi évoquer un point extrêmement important. Notre volonté résolue de déployer des efforts efficaces en faveur de la paix ne doit pas être contrecarrée par de quelconques actes de sabotage. Nous sommes une nation en quête d'une paix juste et non une nation violente. Toutes les personnes objectives peuvent le comprendre en analysant notre civilisation, notre culture et notre héritage religieux. Dans le même temps, nous savons qu'une grande majorité des Israéliens partage notre désir de paix, au-delà des provocations et des sacrifices. Je rappelle à cet égard ce que Itzhak Rabin déclarait à la Knesset en 1993 : « Nous sommes destinés à vivre ensemble sur la même sol et sur la même terre ». Je sais que citer les paroles de Rabin me vaudra d'être critiqué dans mon pays, mais c'est l'expression de la vérité.

Nous devons admettre que l'on ne choisit ni ses voisins, ni ses ennemis. La question qui se pose alors est la suivante : sommes-nous prêts à relever le défi que pose cette question, forts d'un sentiment de responsabilité suffisant pour assurer la paix, la sécurité, la stabilité, la justice et l'équité pour les États et les peuples du Moyen-Orient, y compris Israël? Réussir à instaurer la paix désirée sera un succès pour tout le monde, et ne pas atteindre cet objectif, ne sera à l'honneur de personne. Nous ne devons plus laisser passer cette occasion comme nous l'avons fait dans le passé.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Per Stig Moeller, Ministre des affaires étrangères du Danemark.

M. Moeller (Danemark) (*parle en anglais*) : Le Danemark se félicite de cette possibilité d'examiner le règlement de la question urgente et grave de la situation au Moyen-Orient. La dynamique créée par nos efforts conjoints pour mettre fin aux hostilités au Liban et mettre en place un processus menant à une paix durable doit être utilisée pour relancer le processus de paix au Moyen-Orient. À cet égard, nous saluons la réunion que le Quatuor a tenue hier et nous nous associons pleinement à sa déclaration.

Il est urgent de donner aux peuples de la région des raisons d'espérer. Le sentiment croissant de désespoir doit être surmonté. Cela ne sera possible que s'il y a des perspectives crédibles d'un avenir meilleur.

Mes rencontres récentes avec les dirigeants israéliens et palestiniens ont été encourageantes. J'ai la nette impression que les deux parties reconnaissent qu'il est de toute urgence nécessaire de relancer le processus de paix et qu'elles sont disposées à le faire. La communauté internationale doit tout mettre en œuvre pour les aider sur cette voie et fournir les motivations nécessaires pour promouvoir la paix durable que nous appelons tous de nos vœux.

Nous disposons déjà d'un cadre. Au fil de longues années, nous avons jeté les bases nous permettant de parvenir à une paix durable. Parmi elles, on compte notamment l'Initiative de paix arabe, la Feuille de route orientée vers les résultats en vue de parvenir à une solution permanente au conflit israélo-palestinien prévoyant deux États, ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, le tout reposant sur le principe « terre contre paix ». Ce cadre, qui a fait l'objet d'un accord après des négociations très âpres, offre la meilleure base pour atteindre notre objectif. Il doit continuer de nous guider dans nos efforts pour relancer le processus de paix.

Le préalable qui sous-tend la Feuille de route est que les deux parties doivent prendre des mesures simultanées et parallèles en faveur de la paix. Même si le calendrier doit, bien entendu, être modifié, les principes et la chronologie qu'il prévoit gardent la même pertinence que par le passé.

Les efforts déployés actuellement par le Président palestinien Mahmoud Abbas pour former un Gouvernement d'unité nationale sont à saluer, et nous espérons qu'ils aboutiront. J'espère également que la nouvelle plateforme politique du Gouvernement reflètera les principes du Quatuor et permettra une participation rapide. Les efforts du Président Abbas, à cet égard, ne peuvent être couronnés de succès qu'avec l'appui fort et déterminé de la communauté internationale. C'est pourquoi le Danemark est déterminé à lui fournir une assistance financière. Je suis également encouragé par la perspective d'une rencontre entre le Président Abbas et le Premier Ministre israélien Olmert dans un proche avenir, afin de relancer le processus de paix. Pour être couronnés de succès, ces négociations doivent s'accompagner de la fin de la violence.

Par ailleurs, le soldat israélien capturé doit être relâché, et les ministres et membres du Parlement palestinien emprisonnés en Israël doivent être immédiatement libérés.

Il faut d'urgence prêter attention aux conditions humanitaires qui prévalent dans les territoires palestiniens. Nous saluons les contributions généreuses faites ce mois-ci à la conférence internationale des donateurs de Stockholm ainsi que la décision de prolonger et d'étendre le mécanisme international temporaire. Dans le même temps, Israël doit débloquent toutes les recettes fiscales et douanières palestiniennes qu'il retient et maintenir ouverts tous les points de passage frontaliers. Toutes les factions palestiniennes doivent, quant à elles, cesser immédiatement leurs attaques, tout comme doivent cesser toutes les opérations militaires israéliennes dans les territoires palestiniens.

Pour terminer, j'encourage les parties à tout mettre en œuvre pour saisir l'occasion qui s'offre à elles, alors que le monde porte à nouveau son attention sur le processus de paix au Moyen-Orient. La communauté internationale doit, et j'espère sincèrement qu'elle le fera, apporter son plein appui à ces efforts. Je puis assurer le Conseil que le Danemark respectera son engagement de continuer à tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif ultime, à savoir parvenir à une paix durable au Moyen-Orient, où tous les États vivraient côte à côte dans la paix et la sécurité, et où tous les peuples prospéreraient et développeraient librement leur société.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Ministre des affaires étrangères du Ghana.

Nana Akufo-Addo (Ghana) (*parle en anglais*): Le Ghana félicite la délégation grecque, la Ligue des États arabes et vous-même personnellement, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette importante séance qui nous donne à nouveau l'occasion de procéder à un examen critique des options dont nous disposons pour faire avancer la recherche d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Nous avons tous vu récemment quelles ont été les conséquences tragiques de l'échec des initiatives de paix antérieures. Maintenant que l'application de la résolution 1701 (2006) est en cours et que le peuple libanais a entamé la reconstruction de son pays après 34 jours d'une guerre dévastatrice, nous devons nous saisir de la nouvelle dynamique de paix et nous employer à modifier en profondeur le statu quo dangereux qui existe au Moyen-Orient.

Le Ghana a toujours été favorable à la solution prévoyant deux États pour régler le conflit israélo-

palestinien, ce qui répondra aux aspirations des deux peuples et atténuera la peur et le désespoir qui engendrent l'extrémisme. Un État de Palestine souverain, indépendant et démocratique, doté d'institutions structurées et opérationnelles, sera mieux placé pour coopérer avec Israël et garantir une sécurité à long terme de l'État.

Selon nous, l'impasse actuelle dans l'application de la Feuille de route n'est dans l'intérêt de personne. C'est pourquoi nous jugeons positives les initiatives prises par les Palestiniens pour former un Gouvernement d'unité nationale. Ce Gouvernement permettrait de transformer le Hamas et de l'intégrer à la vie politique. Nous nous félicitons également du résultat de la réunion tenue hier par les représentants du Quatuor à New York, en particulier les mesures visant à soulager la situation humanitaire en Cisjordanie et à Gaza. Cette évolution positive pourrait être accentuée par la libération des otages et des prisonniers.

Personne ne conteste que la question palestinienne est au cœur du problème du Moyen-Orient. Mais, en termes réels, comment cette question se traduit-elle en droits et obligations pour toutes les parties qui s'intéressent au conflit du Moyen-Orient aujourd'hui? La communauté internationale doit faire preuve de clarté et de cohérence sur ces questions et être préparée à demander aux deux parties de respecter leurs obligations.

Tous ceux qui croient sincèrement en la perspective d'un État palestinien indépendant, viable et souverain, vivant à côté d'Israël dans la paix et la sécurité, doivent également s'engager à éliminer toutes les menaces directes et indirectes à l'existence et à la sécurité d'Israël. Il ne saurait y avoir d'autre voie vers une paix durable au Moyen-Orient, et nous exhortons les parties à faire preuve de courage pour faire des compromis et négocier en bonne foi dans l'intérêt de tous les peuples de la région. Telle est la position du Président de la République du Ghana, S. E. M. John Agyekum Kufuor et de son gouvernement. Il est du devoir du Conseil de sécurité, de concert avec le Quatuor, de jouer le rôle de direction pertinent à cet égard.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. José Antonio García Belaunde, Ministre des affaires étrangères du Pérou.

M. García Belaunde (Pérou) (*parle en espagnol*): Le Moyen-Orient a traversé ces derniers

mois une crise extrêmement grave qui s'est soldée par des destructions massives et de nombreuses pertes en vies humaines. Le Pérou déplore profondément ces faits et juge nécessaire de redoubler d'efforts pour parvenir à une paix juste, durable et globale. Tel est, nous semble-t-il, l'objet de la présente séance du Conseil de sécurité, et tel doit être également l'objectif des organisations régionales concernées afin d'aider les parties à parvenir à un règlement pacifique.

Bien que les derniers événements aient été très graves, en particulier pour la population libanaise, il y a eu également quelques réactions positives qui ont ouvert des perspectives de paix, notamment l'adoption de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, laquelle a mis fin à la guerre au Liban et dans le nord d'Israël. Nous nous félicitons que cette résolution ait été acceptée par les Gouvernements israélien et libanais, et qu'elle soit effectivement mise en œuvre depuis ces 40 derniers jours.

S'il reste encore beaucoup à faire, il faut cependant souligner certains points, tel le déploiement progressif de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Cela permettra à l'armée israélienne de se retirer du territoire qu'elle occupe dans le sud du Liban, et à l'armée libanaise d'assumer la sécurité de ces territoires, et ce, pour la première fois depuis plusieurs décennies. La levée du blocus aérien et maritime est également positive. Il faut toutefois rappeler aux parties qu'elles doivent continuer à observer la cessation des hostilités et à respecter la Ligne bleue. Il faut par ailleurs accélérer les opérations de déminage et la destruction des munitions non explosées, ce pour quoi le Gouvernement israélien doit fournir des renseignements plus précis.

Le désarmement du Hezbollah et des milices actives au Liban reste un élément essentiel pour avancer sur la voie de la paix. L'existence de groupes armés qui menacent le monopole de l'État en matière de recours légitime à la force sur le territoire libanais ne saurait être tolérée. Cette nécessité – le désarmement – sans cesse réitérée depuis l'adoption de l'Accord de Taëf en 1989 jusqu'à la décision prise par le Gouvernement libanais le 27 juillet dernier, doit être mise en œuvre. C'est pourquoi la coopération des pays voisins et des pays de la région est également importante pour éviter la vente ou la fourniture d'armes et de matériel connexe.

Il faut également délimiter d'urgence le tracé des frontières internationales du Liban, en particulier dans

les zones controversées, notamment les fermes de Chebaa. Le Secrétaire général et ses Envoyés spéciaux examinent avec les parties concernées ces éléments et ces principes axés sur une solution à long terme. Nous attendons avec intérêt leurs propositions.

Avant d'en finir avec la situation au Liban, je voudrais souligner le rôle que les organisations régionales et les organismes humanitaires continuent de jouer, faisant tout leur possible pour qu'une aide atteigne au plus vite ces populations dans le besoin, et rappeler que le règlement de cette crise dépend d'une reprise de l'activité économique et de production qui a été interrompue au Liban. C'est un élément qui est essentiel pour le succès des efforts de reconstruction.

La situation de la Palestine et des territoires occupés par Israël constitue un autre problème crucial dans la région. Le Pérou déplore encore une fois les actes de violence, les enlèvements et les pertes en vies humaines, de même que la situation critique dans laquelle se trouve la population palestinienne dans les territoires occupés.

Nous nous associons en l'occurrence à l'appel lancé pour renforcer le mécanisme international temporaire afin d'améliorer la situation économique et humanitaire à Gaza et en Cisjordanie. Et nous engageons instamment Israël à recourir à ce mécanisme pour transférer les recettes fiscales et douanières qu'il a collectées au nom de l'Autorité palestinienne.

De même, nous réaffirmons qu'une solution négociée en vue de la coexistence pacifique de deux États aux frontières sûres et internationalement reconnues restera utopique si l'une des parties ne reconnaît pas le droit de l'autre à exister. L'observation des conditions fixées par le Quatuor au début de cette année, à savoir la renonciation à la violence, la reconnaissance d'Israël et l'acceptation des accords et obligations antérieurs, doit être considérée comme la fin d'une phase d'affrontements et de violence et le début d'une phase de négociations et de construction dans laquelle le Conseil de sécurité pourra jouer un rôle plus efficace.

C'est pourquoi, et comme le Quatuor l'a dit hier dans sa déclaration, nous formons l'espoir que le nouveau Gouvernement palestinien d'unité nationale, sous la direction du Président Mahmoud Abbas, tiendra compte de ces conditions et les mettra en pratique pour entamer une nouvelle étape.

Enfin, le Pérou estime que les principes définis dans la Feuille de route gardent toute leur validité, et il réaffirme sa volonté d'œuvrer, au sein du Conseil de sécurité, à la recherche d'un règlement juste, global et permanent du conflit israélo-arabe sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1515 (2003).

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Li Zhaoxing, Ministre des affaires étrangères de la Chine.

M. Li Zhaoxing (Chine) (*parle en chinois*) : Madame la Présidente, je vous félicite de la convocation de la présente réunion, qui est le fruit des efforts déployés de concert par toutes les parties concernées. La Chine a dès le début appuyé cette initiative de la Ligue des États arabes.

Le Moyen-Orient était jadis une terre de paix et de quiétude, la terre du lait et du miel. Or, voilà un demi-siècle que le sang et les larmes y coulent à flot, que la guerre et les hostilités y causent des ravages. C'est une dure épreuve pour la conscience humaine.

La Chine se félicite de l'adoption de la résolution 1701 (2006). Cette résolution représentant un pas important vers le règlement du conflit israélo-libanais, elle exige d'être pleinement mise en œuvre. La Chine demande l'expansion immédiate de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et le déploiement de nouvelles troupes. Elle est d'ailleurs prête à fournir des contingents supplémentaires. Nous avons déjà entrepris d'honorer notre promesse d'aide humanitaire au Liban et continuerons de le faire. Nous prions instamment toutes les parties de tendre une main secourable au peuple libanais. Surtout, la communauté internationale devrait exhorter Israël et le Liban à trouver une solution politique de long terme, à transformer leurs épées en socs de charrue et à vivre en paix.

Si le processus de paix au Moyen-Orient est dans l'impasse, la paix n'est pas pour autant hors d'atteinte. Il est impératif de relancer le processus et, à cette fin, je voudrais faire les propositions suivantes.

Premièrement, nous devons tenir compte de l'histoire et regarder la réalité en face. L'histoire nous apporte des enseignements, tandis que la réalité nous donne des clefs pour construire l'avenir. Si l'on veut régler la question du Moyen-Orient, il faut pleinement prendre en considération son contexte historique, qui comprend des conflits religieux, le colonialisme, des affrontements ethniques et des différends frontaliers.

En même temps, il faut regarder la réalité en face. Israël devrait respecter le choix du peuple palestinien et accepter la création d'un État de Palestine indépendant. Toutes les forces de Palestine devraient reconnaître le droit d'Israël à l'existence et sa souveraineté. Nous espérons que les Gouvernements israélien et palestinien agiront dans l'intérêt suprême de leur peuple, répondront à l'appel des temps et feront les justes choix, de manière que les deux pays puissent vivre dans la paix et prospérer en harmonie.

Deuxièmement, il est impératif d'encourager la confiance mutuelle et de poursuivre les pourparlers de paix. Nul au Moyen-Orient ne sortira vainqueur de la guerre, de même que la force ne saurait conduire à la paix. La négociation est le seul chemin vers la paix. Il faut à présent qu'Israël et ses voisins arabes mettent fin à la violence et aux conflits, en particulier aux actions militaires dirigées contre des civils, et qu'ils prennent des mesures pour rétablir la confiance mutuelle. Partant de là, ils devraient rapidement reprendre les négociations et faire les compromis et les concessions nécessaires pour conclure une paix des braves.

Troisièmement, il est impératif de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de s'efforcer de trouver une solution globale. Le conflit israélo-palestinien reste la clef de voûte de la question du Moyen-Orient. Ce conflit est étroitement lié à la question israélo-libanaise, à la question israélo-syrienne et à d'autres questions propres à la région du Moyen-Orient, lesquelles sont de plus en plus imbriquées. Pour obtenir une paix juste et durable au Moyen-Orient, il est fondamental que les résolutions du Conseil de sécurité et le principe « terre contre paix » soient respectés. Toutes les questions connexes devraient être traitées de manière coordonnée afin d'éviter de compliquer la situation, déjà explosive, dans la région.

Quatrièmement, il est impératif de promouvoir la coopération dans l'intérêt des populations. La Chine demande à Israël de lever le blocus contre la Palestine, de démanteler le mur de séparation et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire en Palestine. Il faudrait que la Palestine et Israël étoffent leurs liens non gouvernementaux dans le secteur des affaires et du commerce afin de permettre aux deux peuples d'être les premiers à jouir des fruits de la paix et de mettre fin à leur animosité de longue date. Cela permettrait d'instaurer une atmosphère propice à la recherche d'une solution politique.

Cinquièmement, il est essentiel d'agir avec impartialité et d'intensifier la médiation. L'aide et l'appui de la communauté internationale sont essentiels pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Il est important que toutes les parties agissent d'une manière impartiale et équilibrée et qu'elles s'abstiennent d'appliquer le système des deux poids, deux mesures.

La Chine soutient les efforts du Quatuor. Nous réaffirmons notre conviction que le Conseil de sécurité doit assumer sa responsabilité première qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales et nous accueillons avec satisfaction toute idée nouvelle permettant de faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient.

Les obstacles sur le chemin de la paix au Moyen-Orient sont inévitables. Cependant, si nous poursuivons des pourparlers de paix au lieu de recourir à la force, si nous recherchons la coopération et évitons l'affrontement, si nous approfondissons la compréhension mutuelle et réduisons l'hostilité mutuelle, nous finirons inmanquablement par ouvrir la voie de la paix.

La Présidente : Je donne la parole à M. Philippe Douste-Blazy, Ministre des affaires étrangères de la France.

M. Douste-Blazy (France) : Un peu plus d'un mois après le vote de la résolution 1701 (2006) qui a conduit à la cessation des hostilités entre Israël et le Liban et fixé les paramètres pour une solution politique durable entre les deux pays, un constat nous réunit aujourd'hui : la stabilité au Proche-Orient passe par le règlement du conflit israélo-palestinien. La question palestinienne alimente la plupart des foyers de crise de cette région. Elle nourrit les frustrations au sein des opinions publiques ; elle creuse l'incompréhension entre les sociétés ; elle fait le jeu des extrémistes.

Le statu quo n'étant pas viable, la relance d'une dynamique de paix entre Israéliens et Palestiniens doit ainsi redevenir une priorité. Plusieurs facteurs se conjuguent aujourd'hui pour nous encourager à aller de l'avant.

Le conflit au Liban a confirmé qu'il n'y a pas de solution militaire aux crises qui affectent le Proche-Orient. La question israélo-palestinienne ne fait pas exception : elle ne trouvera de solution durable qu'à travers un processus négocié. Les parties elles-mêmes expriment la volonté de reprendre le chemin du

dialogue. Nous encourageons le Premier ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne dans cette voie.

Et puis l'environnement régional est lui-même plus favorable, avec en particulier la relance par la Ligue arabe de son « Initiative de Beyrouth », qui offre les bases pour une paix durable au Proche-Orient. Nous la soutenons.

En Israël comme en Palestine, plus d'une décennie après les accords d'Oslo, malgré les morts, malgré les destructions et malgré les humiliations, le désir de paix reste profondément ancré et largement majoritaire dans chacun des deux peuples.

Mais de chaque côté, la confiance est à reconstruire. C'est à son rétablissement qu'il faut œuvrer sans délai, à travers des mesures concrètes de part et d'autre. La libération du soldat Shalit enlevé au début de l'été en serait une, indispensable, de même que l'arrêt des tirs de roquettes, le gel de la colonisation, la libération des responsables palestiniens arrêtés au cours des derniers mois et la levée des restrictions drastiques imposées par Israël à la circulation des biens et des personnes à l'intérieur des territoires palestiniens et entre ceux-ci et le monde.

La formation annoncée d'un Gouvernement palestinien d'union nationale qui prendrait en compte les demandes de la communauté internationale constituerait une évolution majeure. Si elle se confirmait, cette évolution devrait s'accompagner d'une réévaluation par la communauté internationale de sa politique en matière d'assistance et de contacts avec le Gouvernement palestinien. Elle devrait être mise à profit pour donner une nouvelle impulsion au processus de paix. C'est parce que nous restons attachés aux principes du Quatuor que nous devons encourager les évolutions en cours qui nous en rapprochent. La communauté internationale doit se tenir aux côtés du Président de l'Autorité palestinienne. Il peut compter sur le soutien de la France.

Ce contexte offre une opportunité pour sortir de l'impasse. Les parties doivent la saisir. La communauté internationale doit les y aider, en s'engageant de manière résolue pour contribuer à renouer les fils du dialogue et à relancer une véritable dynamique de paix. Un premier pas a été accompli hier avec la réunion du Quatuor, qui a souligné l'urgente nécessité de progresser vers un accord juste et durable et identifié certaines mesures de nature à faciliter le retour à la confiance. D'autres voies maintenant doivent suivre,

comme la préparation de la conférence internationale proposée par le Président Chirac, dont l'objet serait de définir les garanties, notamment de sécurité, attendues par les parties dans le cadre d'un accord de paix. Cette conférence internationale pourrait s'inscrire dans le contexte de l'initiative de la Ligue arabe, et poser les jalons d'un nouveau cadre régional de sécurité collective et d'intégration économique.

En ce moment charnière, notre conviction est que le danger est dans l'immobilisme et que le mouvement serait riche d'opportunités. La communauté internationale doit aider les parties à transformer leur disponibilité nouvelle à reprendre la voie du dialogue en une véritable dynamique de paix. L'objectif de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité n'est pas hors de portée si nous savons, au cours des semaines et des mois qui viennent, faire preuve d'audace et surtout de courage politique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Margaret Beckett, MP, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M^{me} Beckett (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe à ceux qui vous ont souhaité la bienvenue à la présidence, Madame la Présidente.

Les événements de cet été ont montré une fois de plus le terrible coût humain résultant de l'absence de progrès vers la paix au Moyen-Orient. Nous l'avons vu à Gaza, avec plus de 200 victimes et une situation humanitaire épouvantable, et en Israël, où des roquettes continuent d'être lancées sur les civils. En particulier, nous avons vu ses conséquences au Liban où la crise de cet été avait pour origine le conflit continu entre Israël et les Palestiniens. L'importance centrale de la paix au Moyen-Orient n'a jamais été plus évidente.

Comme le Gouvernement britannique l'a souligné à de nombreuses reprises, il ne peut y avoir aucune priorité plus élevée pour la communauté internationale. Je me félicite de cette occasion qui est offerte au Conseil de sécurité d'examiner la situation, et je suis reconnaissante à la Ligue des États arabes d'avoir pris l'initiative.

La communauté internationale est unie pour atteindre l'objectif d'une solution prévoyant deux États. Seule une poignée d'extrémistes qui profitent du conflit en cours s'opposent à cette vision. Je suis

d'accord avec mon collègue du Qatar pour dire que nous devrions relancer la Feuille de route, qui est le cadre pour y parvenir. Les deux parties doivent remplir les obligations qui leur incombent à ce titre. Au sein du Quatuor, nous avons un mécanisme pour coordonner l'engagement de la communauté internationale. Je me félicite de la déclaration du Quatuor faite suite à sa réunion d'hier, qui nous présente un cadre clair pour aller de l'avant.

Donc nous ne manquons pas de vision, de mécanismes ou de cadres. Ce dont nous avons besoin, ce sont des idées concrètes et, par-dessus tout, la volonté politique de les mettre en pratique. Je vois quatre priorités immédiates.

Premièrement, il faut qu'il y ait une reprise des contacts entre les parties. Nous nous félicitons des engagements pris à la fois par le Premier Ministre Olmert et par le Président Abbas au cours de la visite récente de Tony Blair : ils ont dit qu'ils étaient prêts à se rencontrer sans condition. Je me félicite particulièrement du rôle joué par l'Égypte et par d'autres États arabes qui travaillent à la libération du caporal Shalit, pour contribuer à créer les conditions d'un dialogue productif.

Deuxièmement, nous avons besoin d'un Gouvernement palestinien avec lequel la communauté internationale puisse discuter. Cela signifie un gouvernement qui soit fondé – comme l'a dit mon collègue danois – sur les trois principes du Quatuor. Le Président Abbas est un homme de paix et d'intégrité. Nous appuyons ses efforts pour former un Gouvernement d'unité nationale qui œuvrera à instaurer la paix avec Israël.

Troisièmement, il nous faut régler la crise humanitaire à Gaza. En attendant le résultat des négociations sur un Gouvernement d'unité, le Royaume-Uni appuie une prorogation du mécanisme international temporaire pour contribuer à alléger la situation. Nous œuvrons à cette fin avec l'Union européenne et les partenaires du Quatuor.

Puis, quatrièmement, nous devons contribuer à édifier les institutions d'un futur État palestinien, en tant que moyen d'instaurer et de préserver la paix. Il ne s'agit en aucune façon d'une idée nouvelle, mais elle demeure importante et, de plus en plus, urgente.

Tony Blair a dit à Ramallah ce mois-ci que nous avons besoin d'un véritable appui international pour le processus de consolidation de la paix. Nous attendons

avec intérêt d'œuvrer avec nos collègues de l'Union européenne, du Quatuor et du monde arabe dans les semaines à venir pour élaborer un nouveau programme visant à édifier des institutions palestiniennes viables qui puissent contribuer à instaurer la paix avec Israël, à assurer la prospérité et la sécurité aux Palestiniens. C'est là un agenda concret pour aller de l'avant. Ce que j'aimerais voir à l'issue de cette séance aujourd'hui, c'est un engagement clair de la volonté politique nécessaire à sa mise en œuvre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ján Kubiš, Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie.

M. Kubiš (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais me joindre aux orateurs précédents pour vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance. La séance d'aujourd'hui se tient, peut-être symboliquement, pendant la Journée internationale de la paix. Comme les événements récents au Liban nous l'ont à tous prouvé, une fois encore, il n'y a en effet aucune solution possible reposant sur l'emploi de la force et il n'y a pas de règlement militaire possible aux nombreux défis et problèmes de la région du Moyen-Orient, au cœur desquels se situe le différend israélo-palestinien.

La seule façon de réaliser un règlement global et durable du conflit arabo-israélien en général, et du conflit israélo-palestinien en particulier, passe par les négociations pacifiques et la pleine application de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des principes définis par le Quatuor. À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration du Quatuor d'hier, dans laquelle il réaffirme son attachement à la Feuille de route.

Le récent conflit tragique au Liban aurait pu être évité si toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité avaient été appliquées. Le conflit encore une fois a eu un prix beaucoup trop élevé, causant beaucoup de souffrances et de destructions des deux côtés. Nous pensons que la résolution 1701 (2006), dont nous nous étions porté auteur, fournit une base importante pour amorcer le processus de règlement global et durable de la crise libanaise. Nous considérons que cette résolution est le premier pas vers le traitement, complet et urgent, de toutes les causes qui ont conduit à la crise. Afin que le processus tout entier soit couronné de succès, il faut appliquer pleinement cette résolution. Toutes les parties

concernées et pertinentes doivent la respecter pleinement et s'y conformer.

Nous appelons toutes les parties pertinentes au Liban à obtenir la libération des soldats israéliens enlevés. Nous convenons également qu'il est nécessaire d'apporter une solution au problème des prisonniers libanais. Ces deux questions, cependant, ne doivent pas être liées et la libération des soldats israéliens doit être immédiate et inconditionnelle.

Le Gouvernement libanais doit reconquérir une pleine autorité et un entier contrôle sur tout son territoire, afin d'empêcher toutes les activités des milices nationales et étrangères et d'y mettre fin. Ces milices doivent être désarmées et démantelées sans délai pour assurer qu'il n'existera pas au Liban d'armes ou d'autorité autres que celles de l'État libanais.

Des mesures efficaces doivent être mises en œuvre le long des frontières du Liban afin d'empêcher le flux d'armes illégales. L'embargo sur les armes doit être pleinement respecté par toutes les parties pertinentes. La coopération du Gouvernement syrien à cet égard est également indispensable et requise. Nous espérons également que la question de la délimitation de la frontière entre la Syrie et le Liban, y compris les fermes de Chebaa, sera réglée rapidement.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre appui à un règlement juste, global et durable du conflit israélo-palestinien sur la base de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, des négociations entre les deux parties et des accords conclus. Nous sommes convaincus que le Quatuor constitue toujours le mécanisme le plus approprié pour faire progresser le processus de paix et que la Feuille de route, dans une version peut-être mise à jour qui reflète l'évolution récente sur le terrain, constitue le plan le plus efficace pour réaliser un règlement de paix durable du conflit.

Nous saluons les efforts que mène en ce moment le Président palestinien Mahmoud Abbas en vue de constituer un gouvernement d'union nationale. Nous espérons que ce gouvernement adhèrera aux principes du Quatuor et que son programme politique permettra un engagement rapide et la poursuite du dialogue en vue d'une solution au conflit du Moyen-Orient. Nous appelons par ailleurs à une cessation immédiate des violences perpétrées par les factions palestiniennes, ainsi qu'à la libération du soldat israélien capturé.

Nous restons profondément préoccupés par la situation économique et humanitaire qui prévaut en Cisjordanie et à Gaza. À cet égard, nous nous félicitons de la poursuite et de l'expansion du mécanisme international temporaire, qui permettra d'acheminer des ressources et de fournir une aide directement au peuple palestinien, et donc de répondre à leurs besoins humanitaires et financiers pressants. À cet effet, nous exhortons Israël à reprendre le transfert des recettes fiscales et douanières palestiniennes, et nous l'encourageons à le faire par l'intermédiaire du mécanisme international temporaire. Nous appelons aussi à la pleine application de l'Accord réglant les déplacements et le passage, et nous demandons à ce que les points de passages de Rafah et tous les points de passage frontaliers soient de nouveau ouverts – et qu'ils le restent.

En même temps, nous attendons du Gouvernement israélien qu'il maintienne son attachement à la paix au Moyen-Orient sur la base des principes de la Feuille de route, en s'abstenant de mesures et d'activités qui seraient contraires aux principes du droit international. Dans ce contexte, nous réitérons notre appel à la libération immédiate des ministres et parlementaires palestiniens détenus par Israël et nous demandons à ce que soient gelées toutes les activités de peuplement.

Pour terminer, je redis notre conviction que la possibilité existe de relancer le processus de paix. Cette occasion doit être saisie par toutes les parties concernées à travers des actions concrètes et immédiates. À cet égard, nous nous réjouissons de la perspective d'une réunion entre le Premier Ministre israélien Ehoud Olmert et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, qui doit se tenir dans un proche avenir en vue de relancer les négociations mutuelles. Nous encourageons toutes les parties au conflit à maintenir ce genre de contacts.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Jorge Taiana, Ministre des relations extérieures, du commerce international et du culte de l'Argentine.

M. Taiana (Argentine) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je remercie la délégation grecque pour son excellent travail à la présidence du Conseil de sécurité durant le mois de septembre. Je vous remercie tout particulièrement, Madame la Présidente, pour les efforts que vous avez déployés afin que cette séance ait lieu.

Je remercie aussi le Secrétaire général pour sa déclaration, et je lui exprime la reconnaissance de mon pays pour les efforts déployés au cours de son mandat à la recherche d'une solution au conflit du Moyen-Orient.

L'Argentine considère que l'initiative prise par la Ligue arabe de convoquer cette réunion ministérielle sur le processus de paix au Moyen-Orient vient à point nommé. C'est une bonne occasion pour le Conseil de sécurité d'examiner l'état actuel du processus de paix et d'envisager un certain nombre de mesures concrètes qui permettront de relancer ce processus.

Le conflit israélo-arabe a une importance historique et politique qui dépasse le Moyen-Orient. Elle est à l'origine de l'instabilité dans cette région depuis plus d'un demi-siècle. C'est pourquoi l'Argentine considère que le Conseil de sécurité doit accorder la priorité au règlement définitif de ce conflit.

Les principes du processus de paix ont été établis il y a près de quatre décennies par cet organe, et nous ne pensons pas qu'il faut les reformuler. L'occupation commencée en 1967 doit prendre fin à la faveur d'une solution négociée par les parties, de façon à voir émerger un État palestinien indépendant, démocratique, viable et territorialement contigu, qui vive dans la paix et la sécurité avec Israël et ses autres voisins.

L'expérience montre qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Le chemin de la violence et du rejet mutuel ne mène qu'à plus de souffrances pour les peuples du Moyen-Orient. Avec cette option, les aspirations légitimes du peuple palestinien à la dignité et à l'établissement d'un État indépendant, tout comme les aspirations légitimes du peuple israélien à la sécurité, sont condamnées à rester insatisfaites, prises dans un cycle de violence, de vengeance et de représailles qui n'a pas de sens.

La situation à Gaza et en Cisjordanie démontre qu'une politique fondée sur des actes unilatéraux ne permettra pas non plus de régler le conflit et que les faits accomplis sur le terrain, comme la construction de la barrière de séparation ou les activités de peuplement, ne font qu'exacerber le ressentiment, accroître la méfiance et renforcer les éléments extrémistes.

L'Argentine est convaincue qu'il n'y a qu'une seule issue possible pour les peuples du Moyen-Orient : la reconnaissance mutuelle comme préalable à une paix définitive. Il est évident que les parties seules n'ont pas pu sortir de l'impasse actuelle, c'est pourquoi

la communauté internationale doit absolument les y aider.

Le Quatuor a un rôle important à jouer dans ce sens. Mon pays réaffirme son appui aux initiatives de ce groupe en vue de canaliser le processus de paix, et prend note de la déclaration publiée hier par le Quatuor. Cependant, nous estimons qu'au vu du retard et des difficultés rencontrées dans l'application de la Feuille de route, le Quatuor devrait évaluer avec soin les conséquences de la situation actuelle et envisager de prendre d'urgence des mesures supplémentaires en vue d'obtenir des résultats concrets.

La communauté internationale au sens large doit aussi assumer un rôle plus actif dans la recherche de la paix. Pour mon pays, la proposition de tenir une nouvelle conférence internationale sur le Moyen-Orient pourrait avoir un effet positif sur la relance du processus de paix, et nous espérons que toutes les parties concernées sauront travailler de manière constructive afin que cette conférence puisse avoir lieu le plus tôt possible. À cet égard, nous pensons qu'il serait utile que le Secrétaire général nous présente, avant la fin de son mandat, un rapport contenant des propositions concrètes pour sortir de l'impasse actuelle.

Les efforts déployés par le Président Abbas pour former un gouvernement d'union nationale palestinien méritent également notre appui. Nous espérons qu'ils porteront leurs fruits, de sorte que le programme du nouveau Gouvernement palestinien soit compatible avec les trois principes approuvés à juste titre par notre Conseil de sécurité, à savoir la reconnaissance d'Israël, la renonciation à la violence et l'acceptation des accords antérieurs.

Il nous semble nécessaire que l'aide internationale soit rétablie d'urgence pour améliorer la situation humanitaire du peuple palestinien, et qu'Israël transfère les recettes fiscales et douanières palestiniennes afin d'éviter un effondrement de l'Autorité palestinienne.

Pour finir, je voudrais réaffirmer que notre vision d'une paix juste et durable au Moyen-Orient est une paix globale. Les fondements de cette paix régionale ne sont autres que les résolutions de notre Conseil de sécurité, en particulier les 242 (1967), 338 (1973), 425 (1978), 1397 (2002), 1515 (2003) et 1701 (2006), le principe de l'échange de territoires contre la paix, le mandat de la Conférence de Madrid et l'Initiative de paix arabe.

L'Argentine, où résident d'importantes communautés juive et arabe, toutes deux actives et florissantes, sait que la paix est possible.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons examiné avec attention l'initiative de la Ligue des États arabes de demander au Conseil de sécurité de jeter un regard d'ensemble sur l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Étant donné que le processus de paix dans la région a été fortement ébranlé, nous pensons que des efforts collectifs visant à rétablir le dialogue politique entre les Arabes et Israël seraient opportuns et utiles.

La guerre au Liban a démontré une fois de plus que la force non seulement ne règle pas les problèmes, mais retarde aussi les perspectives de progrès vers une paix juste et durable dans le monde. Il faut un élan nouveau et substantiel pour relancer le processus de paix à tous les niveaux, en vue de d'atteindre un règlement global. Pour remédier à la crise humanitaire, il faudrait que les prisonniers palestiniens et les soldats israéliens enlevés soient libérés.

En dépit de la complexité de la situation, nous ne pensons pas qu'elle est désespérée. Nous persistons à croire que le conflit israélo-palestinien demeure le facteur déterminant du destin de la région. Il est évident que tant que le conflit ne sera pas réglé, la région restera un milieu favorable à l'extrémisme, à l'origine de points chauds toujours plus nombreux, et pas seulement au Moyen-Orient.

Les possibilités existent de trouver des solutions politiques au conflit qui oppose Israël et l'Autorité palestinienne. Nous devons en tirer parti, d'autant plus que le programme d'action de base est bien connu : la Feuille de route, approuvée par les deux parties au conflit. Nous pensons que le Quatuor des médiateurs internationaux doit continuer de jouer un rôle de premier plan. Hier, à la réunion ministérielle du Quatuor, nous avons pris la décision de redynamiser le travail que les envoyés spéciaux et les ministres du Quatuor accomplissent avec Israël, les Palestiniens et les principaux pays arabes.

Nous nous félicitons également de l'initiative de M. Kofi Annan de renvoyer James Wolfensohn auprès de son équipe au Moyen-Orient. Nous pensons que la grande expérience de M. Wolfensohn contribuera à

résoudre les problèmes sociaux et économiques des Palestiniens. Nous sommes convaincus de la nécessité de continuer à accorder un appui solide au dirigeant palestinien, M. Mahmoud Abbas, que nous félicitons de voir dans la salle, afin de l'aider dans ses efforts pour mettre en place un gouvernement d'unité nationale, s'appuyant sur une plateforme qui marque un rapprochement avec les principes du Quatuor. En même temps, il est important que les Palestiniens comprennent parfaitement le lien entre les gestes qu'ils font envers Israël et le progrès vers un règlement.

Nous espérons que la communauté internationale appuiera le chef de l'Autorité palestinienne en tant que dirigeant des Palestiniens, notamment en fournissant une aide économique aux Palestiniens et en dégageant des sources de financement. Compte tenu de la situation humanitaire extrêmement complexe dans les territoires palestiniens, c'est très important.

S'agissant du volet libanais, la situation évolue, de façon générale, dans la bonne direction, bien que la situation demeure fragile. L'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité se poursuit et il convient de la mettre pleinement en œuvre. Cela signifie clairement que toutes les forces politiques libanaises devront s'impliquer, y compris le Hezbollah. Nous considérons que la levée du blocus aérien et maritime du Liban par Israël constitue une étape importante. Par ailleurs, nous nous félicitons du déploiement au Sud-Liban d'unités de l'armée régulière libanaise et du déploiement permanent de la Force intérimaire, renforcée, des Nations Unies au Liban. Il est essentiel que, dans les jours qui viennent, le retrait de l'armée israélienne s'achève, conformément au calendrier.

Nous sommes tous préoccupés par la situation humanitaire au Liban. La Russie accordera une aide au Liban, en déployant des unités du génie et des unités techniques de l'armée russe pour reconstruire les infrastructures. La préparation du déploiement est en cours et il aura lieu à la fin du mois.

Le volet syrien, en veilleuse pendant longtemps, doit également être rouvert. D'après nos contacts avec les dirigeants de la République arabe syrienne, nous avons l'impression que Damas souhaite l'établissement d'une paix durable dans la région.

Enfin, je voudrais souligner une fois encore que nous sommes favorables à l'initiative de la Ligue des États arabes de commencer à préparer la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient.

La Russie a toujours défendu cette idée, comme le Président Putin l'a signalé lors de sa visite dans la région en 2005. Nous comprenons que cette initiative ne sera pas facile à appliquer, mais nous devons dès que possible faire aboutir nos efforts collectifs en vue de régler l'un des problèmes les plus complexes de notre temps. La conférence doit être soigneusement préparée; elle ne doit pas se limiter à une réunion d'un jour pendant laquelle chacun se borne à faire des déclarations. La conférence est essentielle pour amorcer le processus de négociation d'un règlement au Moyen-Orient concernant tous les volets solidaires.

Nous ne devons pas oublier que c'est le Conseil de sécurité qui a adopté initialement les résolutions, qui sont à la base du processus visant à un règlement global au Moyen-Orient. Notre obligation première est de contribuer à amorcer le travail pratique qui conduira à atteindre cet objectif.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Asha-Rose Mtengeti Migiro, Ministre des affaires étrangères de la République-Unie de Tanzanie.

M^{me} Migiro (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*): La Tanzanie se félicite de ce débat opportun sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, à l'initiative de la Ligue des États arabes.

Nous constatons avec tristesse que de nombreux chagrins et souffrances continuent d'accabler la région du Moyen-Orient et le peuple palestinien en particulier. Les relations actuelles entre l'État d'Israël et ses voisins se caractérisent de plus en plus par une érosion de la confiance. Nous y voyons une grave menace à l'énorme investissement déjà consenti pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région. La Tanzanie pense qu'il ne faut pas permettre que les accords conclus par les parties après de laborieux efforts soient réduits à néant.

Nous sommes conscients que la question palestinienne est au cœur de la crise au Moyen-Orient. C'est pourquoi la tâche ardue qui incombe au Conseil, à l'ONU et à la communauté internationale consiste à inciter les parties à comprendre pleinement aussi bien les aspirations du peuple palestinien à la paix, à l'indépendance et à la création d'un État que les aspirations d'Israël à la sécurité. C'est à ce titre que la Tanzanie continue d'appuyer la solution de deux États, telle qu'elle est exposée dans la Feuille de route, en tant que stratégie pratique, conformément aux

résolutions de l'ONU visant à parvenir à un règlement juste du conflit au Moyen-Orient.

Nous regrettons que la situation dans les territoires palestiniens occupés se détériore rapidement du fait des opérations militaires constantes et parfois excessives menées à Gaza et dans certaines parties de la Cisjordanie, qui ont entraîné mort et souffrances pour les civils. À notre avis, cet état de choses ne favorise pas la paix ni la stabilité. En outre, la retenue des ressources financières du Gouvernement dirigé par le Hamas a paralysé les activités de celui-ci et a entraîné de graves difficultés pour ses salariés et les personnes à leur charge. C'est une punition collective du peuple palestinien et cela ne contribue pas à instaurer une atmosphère de sérénité et de confiance mutuelle.

Hier, lors de son intervention devant l'Assemblée générale, le Président de la République-Unie de Tanzanie, M. Jakaya Kikwete, a encouragé le Quatuor à relancer le processus de paix défini dans la Feuille de route. Il a réaffirmé notre conviction qu'une paix juste, viable, durable et globale au Moyen-Orient ne peut être réalisée qu'au moyen d'un règlement négocié. C'est pourquoi nous lançons un appel au respect de tous les engagements mutuellement convenus. En outre, nous demandons la fin de toutes les actions qui pourraient exacerber et aggraver la situation précaire qui existe.

Pour sa part, Israël doit s'efforcer de vivre conformément à ses origines démocratiques et humaines. Il doit respecter le droit international et mettre fin à toutes les pratiques réputées constituer des violations des droits de l'homme. Les restrictions imposées par Israël aux libertés du peuple palestinien, ses activités d'établissement de colonies de peuplement et la construction du mur de séparation doivent cesser, car elles ne contribuent pas à l'accomplissement des obligations prévues par la Feuille de route.

Il convient de souligner l'importance d'une communication ouverte pour une solution négociée au conflit. À cet égard, nous félicitons le Président Mahmoud Abbas de ses efforts réels pour mener le peuple palestinien vers un engagement constructif avec Israël en vue de relancer le processus de paix; nous le félicitons également des efforts qu'il déploie pour former un gouvernement d'unité nationale. Il est dans l'intérêt de la région et de la communauté internationale de lui fournir l'appui et l'assistance nécessaires.

La Présidente (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Condoleezza Rice, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Tout d'abord, je voudrais remercier la présidence du Conseil de sécurité d'avoir organisé cette réunion très importante, à l'initiative de la Ligue des États arabes. Merci beaucoup d'être venue, Madame la Ministre. Je me félicite aussi de la présence du Président Abbas dans cette salle. Je crois qu'il s'agit d'un débat très important, et les États-Unis sont heureux d'y participer.

Mardi, à l'Assemblée générale, le Président Bush a affirmé que les États-Unis étaient attachés à la vision de deux États, Israël et une Palestine viable et indépendante, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Le Président est fermement convaincu qu'Israéliens et Palestiniens méritent tous deux de vivre dans la dignité et d'être en mesure de réaliser leurs aspirations. À cette fin, le Président m'a chargée de travailler avec les dirigeants modérés de la région pour aider les Palestiniens à réformer leurs services de sécurité et d'aider les dirigeants des deux parties dans le cadre de leur travail conjoint visant à régler leurs différends.

Le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert sont attachés à la paix. Je me réjouis à la perspective de travailler avec eux, avec nos partenaires du Quatuor et avec nos amis de la région pour créer les conditions qui nous permettront d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre de la Feuille de route.

Ces progrès dépendent de bon nombre d'obligations que les deux parties doivent remplir. Ils dépendent bien entendu de l'existence d'un véritable partenaire palestinien attaché à la paix. Les États-Unis ont déclaré sans ambiguïté notre intention d'appuyer la réémergence d'un tel partenaire et, en compagnie des autres membres du Quatuor, nous avons appelé l'Autorité palestinienne à s'engager en faveur des trois principes du Quatuor : renoncer au terrorisme et à la violence, reconnaître le droit d'Israël à exister et accepter les précédents accords et les obligations antérieures, y compris la Feuille de route. Nous nous félicitons des efforts du Président Abbas pour mettre en place un Gouvernement d'unité qui reflète les principes du Quatuor et facilite les concours extérieurs par rapport à toute une série de problèmes politiques, économiques et de sécurité.

Nous nous félicitons aussi de la rencontre qui a eu lieu lundi à New York entre la Ministre des affaires étrangères israélienne, M^{me} Livni, et le Président Abbas, et nous sommes encouragés par les déclarations du Premier Ministre Olmert et du Président Abbas indiquant qu'ils sont disposés à reprendre les pourparlers directs. Nous maintenons nos appels à toutes les parties pour que l'on crée une atmosphère positive et porteuse d'espoir dans laquelle ces pourparlers pourraient avoir lieu. Et à cette fin nous demandons une fois encore la libération sans conditions du caporal Shalit des Forces de défense israéliennes. Nous appelons aussi à une libération immédiate et inconditionnelle des deux autres soldats israéliens qui sont détenus par le Hezbollah : Ehud Goldwasser et Eldad Regev.

Les États-Unis ont, bien entendu, à l'esprit les besoins humanitaires du peuple palestinien, et nous avons augmenté de façon significative notre assistance directe aux Palestiniens, en la portant à 468 millions de dollars, sous la forme d'une enveloppe comprenant 275 millions de dollars d'aide humanitaire. Hier, avec les autres membres du Quatuor, nous avons décidé d'étendre et d'élargir le mécanisme international temporaire pour veiller à que les citoyens palestiniens puissent recevoir l'assistance dont ils ont besoin. Nous avons appelé à une augmentation de l'aide de la part des donateurs, et nous avons demandé aux deux parties de s'acquitter intégralement de leurs responsabilités au titre de l'Accord réglant les déplacements et le passage afin que la vie économique puisse reprendre dans le territoire palestinien.

Le Quatuor a déclaré qu'il y a un besoin urgent de réaliser des progrès. Je demande aux membres du Conseil d'appuyer les efforts du Quatuor dans le cadre de l'action visant à aider Israéliens et Palestiniens à mettre en place les conditions nécessaires pour avancer et poser les bases d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. Les États-Unis sont, je tiens à en assurer le Conseil, pleinement attachés à cet objectif et prêts à travailler activement et de façon urgente pour l'atteindre.

Pour terminer, j'aimerais simplement noter que la dernière fois que nous nous sommes retrouvés dans cette salle, c'était pour l'adoption de la résolution 1701 (2006), qui a mis fin aux combats au Liban. Cette résolution est en train d'être appliquée, mais il y a beaucoup à faire. Je compte sur un engagement constant de cet organe pour garantir une pleine mise en œuvre de la résolution 1701 (2006), afin que le peuple

libanais puisse lui aussi vivre en paix et que le Gouvernement libanais puisse étendre sa pleine autorité sur l'intégralité de son territoire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rodolphe Adada, Ministre des affaires étrangères du Congo.

M. Adada (Congo) : Madame la Présidente, ma délégation salue votre heureuse et louable initiative d'organiser, à la demande de la Ligue des États arabes, cette réunion publique qui, au regard des récentes et graves évolutions de la situation au Moyen-Orient, n'a rien d'une rencontre de routine. Au contraire, après la soudaine explosion de violences que nous venons de connaître dans cette région, l'initiative de la Ligue des États arabes en vue de la convocation d'une réunion ministérielle du Conseil de sécurité apparaît comme un geste d'ouverture devant permettre la relance du processus global de paix, aujourd'hui bloqué.

En effet, les graves événements survenus à Gaza et au Liban à la suite de l'enlèvement de soldats israéliens mettent en lumière l'extrême volatilité de la situation dans cette région combien névralgique et les risques d'une conflagration généralisée en cas d'enlisement continu de pourparlers devant aboutir à un règlement global négocié.

Ne l'oublions pas, il s'agit d'une tragédie humaine vieille de six décennies aujourd'hui ! Malheureusement, au regard des nombreuses pertes et destructions causées de part et d'autre par ce nouveau cycle de violences, le Conseil de sécurité, organe principal de l'ONU chargé du maintien de la paix et de la sécurité, n'a pas réagi suffisamment à temps pour faire face à ses responsabilités. Nous avons déploré ces tergiversations, qui ont été mal interprétées par les peuples victimes des exactions et l'opinion publique internationale.

La résolution 1701 (2006) a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la crise entre Israël et le Liban. Il nous faut accompagner cette évolution et soutenir tous les efforts en vue de la consolidation d'une paix, qui ne doit pas demeurer fragile. Il faut profiter de ce répit pour chercher des solutions viables et durables à tout l'ensemble du problème : l'unité nationale et la souveraineté du Liban, ses relations avec les voisins, la sécurité d'Israël.

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban renforcée a, à cet égard, un rôle plus que crucial aujourd'hui. Nous félicitons les pays qui ont

rapidement répondu à l'appel en vue d'une rapide mobilisation des forces pour faire face à cette dangereuse situation. La France et l'Italie méritent notre reconnaissance. Nous encourageons les autres pays à se joindre à cette opération, qui peut amplement aider à créer de nouvelles conditions de paix. Nous nous félicitons également de la générosité dont ont fait preuve les principaux donateurs en vue de la reconstruction du Liban.

Mais une telle évolution, toute positive qu'elle soit, ne doit pas masquer la triste réalité de la tragédie vécue au quotidien par le peuple palestinien. De même que nous encourageons le Hamas à faire face à ses responsabilités d'autorité gouvernementale en reconnaissant la validité des engagements déjà pris dans le cadre du règlement de la crise au Moyen-Orient, de même nous demandons à la communauté internationale de poursuivre l'assistance humanitaire à une population qui, par la force des choses, en est réduite à compter principalement sur le reste du monde pour sa survie au quotidien. Nous encourageons aussi toutes les forces politiques palestiniennes à rechercher l'unité et à mettre fin à toute provocation aux conséquences néfastes qui, au demeurant, ne résout pas le problème de la libération des territoires occupés.

Notre souci ici est d'aider à relancer le processus de paix, sans créer un nouveau cadre de négociations ni de nouvelles règles du jeu. Ces règles existent et sont bien connues. Il y a d'abord toutes les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité sur la question, que toutes les parties, nous disons toutes les parties, doivent appliquer. Le Conseil a été trop longtemps accusé de partialité pour continuer à fermer les yeux sur les violations commises par l'une des parties au conflit et le non-respect par elle des résolutions adoptées. Il y a l'Initiative de paix arabe fondée sur le principe « terre contre paix », qui demeure pour nous une bonne base pour un règlement négocié. Il y a la Feuille de route du Quatuor, fondée sur la reconnaissance de l'existence de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité.

Si le débat de ce jour pouvait aider les principaux protagonistes – nous voulons dire les parties elles-mêmes et les parrains du processus de paix – à retrouver le chemin de la table de négociations pour la mise en œuvre de ces principes de la Feuille de route, ce serait déjà une contribution inestimable de la part du Conseil de sécurité, qui ne saurait demeurer à l'écart d'une situation touchant à la paix et la sécurité internationales, justification principale de son

existence. Le Conseil doit clairement indiquer aux parties qu'il n'y a pas de solution fondée sur l'usage de la force à la crise du Moyen-Orient. La seule perspective valable, celle d'un règlement politique et diplomatique, doit être relancée dès maintenant.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tatsuo Arima, Envoyé spécial du Gouvernement japonais.

M. Arima (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon se félicite de l'organisation à ce moment opportun de la présente séance du Conseil de sécurité, sur l'initiative de la Ligue des États arabes, pour débattre du conflit israélo-arabe. Le moment est opportun parce que les récentes hostilités au Liban nous ont à nouveau fait prendre conscience de la nécessité d'un règlement global du conflit au Moyen-Orient. Nous formons donc le vœu que la présente séance ouvre la voie à une reprise rapide des pourparlers directs entre les parties concernées, en vue de parvenir à une paix juste, globale et durable dans la région. Le Japon estime que l'ONU doit jouer un rôle plus actif pour faciliter et appuyer les efforts de paix des parties concernées, car la paix sera une bénédiction pour l'ensemble du monde.

Alors que nous poursuivons nos efforts concertés pour rétablir la paix au Liban, nous devons être pleinement conscients de la terrible dégradation de la condition humaine dans les territoires palestiniens qui a été éclipsée par la crise récente au Liban. La paix, qui sera réalisée grâce à la volonté politique et aux efforts des dirigeants des parties, est le seul remède à la situation difficile dans laquelle se trouve cette région. Le Japon demeure fermement déterminé à encourager cette volonté politique et ces efforts, et à y contribuer, en étroite coopération avec la communauté internationale telle qu'elle est représentée dans cette enceinte.

En ce qui concerne la situation au Liban, le Japon fait sien le point de vue selon lequel il est essentiel d'appliquer pleinement et de manière continue la résolution 1701 (2006) pour rétablir la stabilité au Liban. Il est impératif que la communauté internationale appuie les parties dans leurs efforts pour assurer le désarmement des milices au Liban et délimiter les frontières internationales du pays afin d'assurer un cessez-le-feu permanent et une solution à long terme.

Le Japon entend appuyer au maximum le Liban dans le cadre de ses efforts pour parvenir à la paix au

Moyen-Orient, sachant que la stabilité dans le sud du Liban est l'une des clefs à l'établissement de la paix et de la stabilité globales dans cette région. À cet égard, le Japon en appelle à la Syrie, autre partie impliquée dans la paix au Moyen-Orient ayant un rôle crucial à jouer pour réaliser cet objectif, afin qu'elle s'associe activement aux efforts internationaux.

L'impasse dans laquelle se trouve actuellement la question palestinienne doit être examinée de toute urgence. Le Japon salue et appuie les efforts déterminés du Président Abbas pour sortir de l'impasse en formant un gouvernement d'union nationale de l'Autorité palestinienne. Le Japon s'attend à ce que ce nouveau Gouvernement palestinien indique clairement qu'il recherchera la coexistence et la coprosperité avec Israël grâce au dialogue. Pour sa part, la communauté internationale se doit de saisir cette occasion pour faire avancer le processus de paix. Le Japon s'attend aussi à ce qu'Israël réponde de manière positive à cette possibilité et redouble d'efforts pour reprendre le dialogue. Le Japon se félicite des déclarations récentes des deux dirigeants, qui se disent disposés à tenir une réunion au sommet, et espère que cela mènera à la reprise tant attendue des pourparlers de paix entre les deux parties.

Parallèlement à l'impasse politique, nous devons aussi faire face à la dégradation de la situation humanitaire et en matière de sécurité du peuple palestinien. Tous nos efforts seront voués à l'échec si nous ne parvenons pas à améliorer sa vie quotidienne et à lui donner un espoir pour l'avenir. Conscient de cela, le Premier Ministre Koizumi, a, lors de sa visite au Moyen-Orient en juillet dernier, promis une aide humanitaire d'un montant total de 25 millions de dollars, décaissant ainsi l'ensemble des 100 millions de dollars promis au Président Abbas par le Premier Ministre en mai dernier, lorsqu'il nous a rendu visite, pour soulager les souffrances du peuple palestinien.

En outre, le Premier Ministre Koizumi, convaincu de l'importance vitale qu'il y avait à donner de l'espoir aux populations de la région, a proposé un programme appelé Couloir de paix et de prospérité. Cette initiative, qui vise à développer la vallée du Jourdain grâce à la coopération régionale, a été accueillie et approuvée avec enthousiasme par les dirigeants israéliens, l'Autorité palestinienne et la Jordanie. Les préparatifs sont en cours pour créer un mécanisme consultatif entre les quatre parties et donner vie à ce concept. Le Japon est convaincu que la communauté internationale se doit de faire face aux besoins immédiats des

Palestiniens pour faciliter leur vie, mais il est tout aussi important de préparer la voie de futures coexistence et coprosperité en rassemblant les parties afin qu'elles travaillent ensemble à des objectifs communs sur la durée.

Le Japon est déterminé à continuer de coopérer avec toutes les parties tant dans la région qu'à l'extérieur pour mettre fin au conflit le plus long que nous ayons connu depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale qui a causé tant de décès et de souffrances à tellement de personnes. Je remercie ici la Ligue des États arabes, l'ONU et tous ceux qui ont permis la tenue de cette séance en vue de contribuer à relancer le processus de paix au Moyen-Orient.

La Présidente (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je voudrais commencer par dire à vous tous et à S. E. le Secrétaire général, que je me félicite de votre participation à la présente séance ministérielle extraordinaire du Conseil de sécurité afin de débattre de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, et vous remercier des propos aimables que vous avez eus à mon égard.

La Grèce souscrit pleinement à la déclaration qui sera faite plus tard par le Ministre des affaires étrangères de la Finlande au nom de l'Union européenne.

C'est pour moi un privilège d'assurer la présidence de cette séance extraordinaire du Conseil, et je vous remercie tous d'avoir appuyé les efforts de la présidence en vue de la tenue de cette séance. C'est un grand honneur et, en même temps, une expérience qui force l'humilité.

Dans cette salle, nous sommes tous conscients des défis multiformes que nous devons relever au Moyen-Orient. La nature de ces défis est telle qu'ils touchent non seulement les peuples de la région – pas seulement les Israéliens, les Palestiniens, les Libanais, les Syriens, les Jordaniens, les Égyptiens et d'autres – mais aussi l'ensemble de la communauté internationale. Tous nos partenaires dans le monde, qu'il s'agisse de l'Union européenne, de la Ligue arabe ou du Mouvement des pays non alignés, pour n'en nommer que quelques-uns, placent toujours la question du Moyen-Orient au premier rang de leurs préoccupations.

Malgré les divergences de vues que nous avons observées dans les déclarations et positions formulées

dans ces enceintes, un élément crucial est commun à tous, qui a été rappelé par tous les intervenants dans cette enceinte : la nécessité de parvenir à une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. C'est notre objectif commun, et je pense que cela représente la volonté collective de tous les peuples du monde, telle qu'elle a été exprimée à de nombreuses reprises par leurs représentants à l'ouverture de chaque session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je ne me rappelle d'aucun autre conflit ayant retenu l'attention soutenue de tant de personnes pendant une période aussi longue. Et pourtant, alors que les années sont devenues des décennies, des générations entières ont grandi en ne connaissant que la haine. La raison et la compréhension ont fait place au fondamentalisme et à l'extrémisme. En dépit du désir collectif de voir la paix régner, des générations d'Israéliens et d'Arabes sont privées du droit de vivre en sécurité et dans la liberté.

C'est pourquoi mon rôle dans cette salle aujourd'hui est empreint d'humilité. Humilité face aux souffrances endurées par tant de personnes, depuis si longtemps, face aux larmes des mères qui ont perdu leurs fils et leurs filles lors de ce conflit, mais également face à la vision courageuse et l'engagement de ceux qui ont tenté d'amener la paix et ont payé le prix ultime au nom de cette cause au cours de l'histoire de cette région troublée.

En l'honneur de ces victimes innocentes, et par obligation pour les enfants, qui ne sont pas encore nés, nous devons veiller à n'épargner aucun effort, à examiner toutes les options et épuiser toutes les possibilités pour poursuivre et parvenir enfin à cette paix qui nous échappe. Nous avons tous, grands ou petits, notre rôle à jouer, et nous avons une responsabilité collective qui consiste à aider les peuples du Moyen-Orient à réaliser leurs aspirations de vivre dans la dignité et dans la paix et de regarder l'avenir avec espoir et optimisme.

En tant que citoyenne d'Athènes et guidée par l'esprit des fondateurs de cette ville, je ne peux que maintenir ma ferme conviction que la raison, la tolérance, l'acceptation et même, pour utiliser un mot grec, la *symbiosis*, l'emporteront sur la force.

Qu'est-ce que tout cela nous enseigne-t-il? Cela nous montre que la paix ne peut être servie si l'on refuse de reconnaître l'existence de son voisin ou si l'on perpétue un climat de peur et d'insécurité par une combinaison d'attentats suicide et d'attaques de

missiles. Cela nous montre que la paix ne peut progresser avec des pratiques comme celle de l'enlèvement du caporal Gilad Shalit. Tout cela nous montre également que la paix ne peut être réalisée en privant une nation toute entière du territoire légitime où vivre dans la dignité et dans la liberté ou en imposant des restrictions humiliantes et rabaissantes qui constituent un obstacle grave à toute perspective de retour à une vie quotidienne normale. La paix ne peut être réalisée en confisquant par la force des terres et en érigeant des barrières.

Tout règlement du conflit au Moyen-Orient doit être conforme au droit international, y compris les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. Il doit être le produit de négociations dont le résultat ne saurait être préjugé par des mesures unilatérales sur le terrain. Les principes qui doivent former la base d'une paix globale et durable dans la région sont bien connus de nous tous. Ils incluent toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002) et 1515 (2003), le mandat de la Conférence de Madrid, y compris le principe « terre contre paix », et l'Initiative de paix arabe.

Nous comptons sur le Quatuor pour poursuivre son engagement actif afin d'assumer le rôle particulier qui lui revient. Nous saluons sa décision récente de se réunir régulièrement, y compris avec les parties et d'autres partenaires régionaux, pour suivre l'évolution de la situation, les décisions prises par les parties et examiner la voie à suivre. Nous espérons qu'il en sortira des résultats concrets. Nous appuyons les efforts du Président Abbas en vue de former un gouvernement d'unité nationale, qui, nous l'espérons, adhérera aux principes du Quatuor et promouvra la cause de la paix. Nous devons également prendre conscience du fait que les causes ne peuvent être promues ni triompher par la violence et la terreur et que, parallèlement, la sécurité ne peut être garantie par les seuls moyens militaires.

Je lance un appel à toutes les parties afin que la raison et la compréhension puissent prévaloir. Laissons-les prévaloir pour que les graines de la paix, qui ont déjà été semées par la communauté internationale, puissent avoir la chance de germer et de s'épanouir sur la terre fertile et historique du Moyen-Orient au profit de tous les peuples de la région et du monde en général.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Erkki Tuomioja, Ministre des affaires étrangères de la Finlande.

M. Tuomioja (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Albanie, l'Islande, le Liechtenstein, l'Ukraine et la République de Moldova s'associent à cette déclaration.

Les événements dramatiques auxquels nous avons assisté ces derniers mois ont démontré une fois de plus combien il est urgent de passer de la violence et de la haine à la paix et à la confiance. Je tiens à remercier la Ligue des États arabes de son initiative de demander la convocation de la présente séance. L'Union européenne estime, elle aussi, que la question la plus pressante est de sortir de l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le processus de paix. Il n'y a pas de solution militaire ou unilatérale à aucun des défis et problèmes du Moyen-Orient. La paix durable et la sécurité dans la région ne peuvent être garanties que par un règlement global ayant pour base une solution négociée du conflit israélo-palestinien prévoyant deux États.

L'urgente nécessité d'inverser l'évolution en cours dans la région tient essentiellement au fait que les conditions sur le terrain se détériorent et que nous devons prendre, sans attendre, des mesures pour soulager la situation du peuple palestinien. La situation économique et humanitaire dans les territoires palestiniens est très grave : 70 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté et les besoins élémentaires de la plupart des enfants ne sont pas satisfaits.

L'Union européenne a mobilisé plus de ressources que jamais pour répondre aux besoins urgents du peuple palestinien, y compris par le biais du mécanisme international temporaire d'assistance au peuple palestinien. Ce mécanisme a permis d'envoyer directement, depuis quelques mois, des ressources importantes à la population palestinienne, et il est aujourd'hui prorogé. Nous encourageons les donateurs et les autres acteurs de la région à l'utiliser pleinement. L'Union européenne appelle de nouveau Israël à reprendre le transfert des recettes douanières et fiscales palestiniennes jusqu'alors bloquées. Ces ressources sont nécessaires pour améliorer la situation tragique des Palestiniens.

La situation humanitaire est directement liée à celle de l'accès et de la circulation. C'est un grand

problème dans les territoires palestiniens en général, et à Gaza en particulier. Lors de ses contacts avec ses interlocuteurs israéliens, l'Union européenne a insisté sur le fait que les points de passage, comme ceux de Rafah et de Karni, devaient être et demeurer ouverts. Nous exhortons les parties à prendre d'urgence des mesures concrètes pour honorer leurs obligations en vertu de l'Accord réglant les déplacements et le passage. À cet égard, l'Union européenne réaffirme son engagement continu à l'égard de la Mission européenne d'assistance de la frontière à Rafah.

La viabilité d'une solution concertée prévoyant deux États est menacée par l'expansion continue des colonies de peuplement et par la poursuite de la construction de la barrière de séparation sur les terres palestiniennes. L'Union européenne ne reconnaîtra aucun changement apporté aux frontières d'avant 1967, autres que ceux qui ont fait l'objet d'un accord entre les deux parties.

L'Union européenne exige des militants palestiniens qu'ils cessent toute violence dirigée contre Israël et contre d'autres Palestiniens. Le soldat israélien capturé doit maintenant être libéré immédiatement et sans condition. Les ministres palestiniens et les membres du Parlement palestinien détenus doivent également être libérés. L'Union européenne exhorte aussi Israël à honorer ses obligations en vertu du droit international humanitaire, y compris celle de protéger les civils et de ne pas recourir à des mesures disproportionnées. La sécurité ne concerne pas une seule partie : elle concerne tout le monde, dans toute la région.

L'Union européenne insiste sur la nécessité de résoudre les problèmes sous-jacents par des moyens politiques. C'est pourquoi nous saluons l'annonce faite par le Président Mahmoud Abbas d'un accord pour former un gouvernement d'unité nationale. L'Union européenne a exprimé l'espoir que ces négociations pourront aboutir rapidement, qu'elles seront couronnées de succès, et que la plateforme politique du nouveau Gouvernement reflétera les principes du Quatuor et sera mise en œuvre rapidement.

Il faut également utiliser la voie diplomatique régionale. C'est pourquoi le processus de paix doit recevoir l'appui de tous les partenaires régionaux. L'objectif ultime est de parvenir à une paix globale et durable au Moyen-Orient. Il est essentiel qu'une nouvelle dynamique soit créée pour y parvenir.

L'Union européenne se félicite de la déclaration du Quatuor publiée hier, dans laquelle il réaffirme son

attachement à la Feuille de route. La Feuille de route a pour objectif la création de deux États vivant côte à côte dans la paix et dans la sécurité. Pour y parvenir, toutes les parties doivent honorer leurs obligations en vertu de ce document. L'Union européenne appuie pleinement l'intention du Quatuor de se réunir régulièrement dans les prochains mois, ainsi que d'entretenir d'actives relations avec les parties ainsi que d'autres partenaires régionaux, afin de suivre l'évolution de la situation et d'examiner la voie à suivre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne.

M. Abbas (*parle en arabe*) : Je suis heureux d'assister à la présente séance de l'organe suprême de la communauté internationale, qui tient le sort du monde entre ses mains. Je suis sûr que le monde est, ce faisant, entre de très bonnes mains. En cette occasion, je voudrais vous remercier très sincèrement, Madame la Présidente, d'avoir accepté de convoquer la présente séance en vue de traiter de la situation au Moyen-Orient, y compris la question de la Palestine. Si cette séance prouve une chose, c'est bien que le monde souhaite parvenir à un règlement du conflit israélo-arabe aussi rapidement que possible, afin d'éliminer une source de tension qui touche à tous les aspects de la vie, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi dans le monde entier.

Bien entendu, la présente séance fait suite à une initiative de la Ligue des États arabes et de son Secrétaire général, mon frère Amr Moussa. Je voudrais exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance à tous ceux qui ont pris la parole jusqu'à présent. J'ai bien pris conscience de la volonté des représentants ici présents de parvenir à un règlement juste, global et permanent du conflit au Moyen-Orient, et j'espère vraiment que leurs paroles sincères et nobles se traduiront en actions concrètes sur la voie d'un règlement, à savoir la création d'un État palestinien vivant côte-à-côte avec Israël.

Comme mes frères du monde arabe en ont convenu, le Ministre des affaires étrangères de Bahreïn a pris la parole en notre nom et signalé notre position commune. Il a exprimé notre souhait le plus profond.

Je n'ai rien à ajouter à ce qu'il a dit à ce propos, mais je voudrais simplement ajouter que nous sommes pleinement attachés à une paix négociée. Nous sommes attachés à la légitimité internationale et à la

Feuille de route du Quatuor, et nous sommes déterminés à vivre avec nos voisins dans la paix et la sécurité.

Je vais m'arrêter là, Madame la Présidente. J'ai une déclaration assez longue à prononcer à l'Assemblée générale dans une heure. Merci beaucoup à tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 55.